

En 2025, le déficit public s'élève à 5,1 % du PIB, la dette publique à 115,6 % du PIB

Comptes nationaux des administrations publiques - premiers résultats - année 2025

Informations Rapides · 27 mars 2026 · n° 78

Avertissement

Chaque année, l'Insee publie fin mars une première évaluation des comptes nationaux des administrations publiques sur l'année écoulée, correspondant à celle utilisée pour notifier la dette et le déficit publics à la Commission européenne. Les données sont susceptibles d'être modifiées à l'occasion de la publication, le 29 mai 2026, des comptes nationaux en 2025.

Un complément détaillé est disponible dans l'onglet Documentation de la version web de cet Informations Rapides.

Le déficit public pour 2025 s'établit à 152,5 Md€, soit 5,1 % du produit intérieur brut (PIB), après 5,8 % en 2024 et 5,4 % en 2023. Les recettes accélèrent en 2025 : elles sont en hausse de 3,9 %, après +3,2 % en 2024. Le taux de prélèvements obligatoires augmente et s'établit à 43,6 % du PIB, après 42,8 % en 2024. Les dépenses ralentissent : elles augmentent en euros courants de 2,5 %, après +4,0 % en 2024. Rapportées au PIB, les dépenses augmentent et s'établissent à 57,2 %, après 57,0 % en 2024 et 56,8 % en 2023. La dette des administrations publiques au sens de Maastricht atteint 115,6 % du PIB fin 2025, après 112,6 % fin 2024.

Ratios de finances publiques en euros courants

	2022	2023	2024	2025
(en % du PIB)				
Déficit public	4,7	5,4	5,8	5,1
Dette publique (brute)	111,4	109,5	112,6	115,6
Dette publique nette*	101,1	101,4	104,5	108,4
Recettes publiques	53,7	51,4	51,2	52,1
Dépenses publiques	58,4	56,8	57,0	57,2
Prélèvements obligatoires**	45,0	43,2	42,8	43,6
(évolution en %)				
Dépenses publiques	4,0	3,7	4,0	2,5
Dépenses publiques hors crédits d'impôt	4,0	3,7	4,0	2,5
Dépenses publiques hors crédits d'impôt et dépenses d'intérêts	3,0	4,0	3,7	2,2
Recettes publiques	7,4	2,2	3,2	3,9

* La dette publique nette est égale à la dette publique brute moins les dépôts, les crédits et les titres de créance négociables détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

** Les prélèvements obligatoires ne comprennent pas les cotisations sociales imputées et crédit d'impôts, et incluent les impôts de l'Union européenne.

Source : Insee, DGFIP, DG Trésor, notification de mars 2026.

Les dépenses ralentissent en 2025 (+2,5 % après +4,0 %)

En 2025, les dépenses des administrations publiques augmentent de 2,5 %, après +4,0 % en 2024 et +3,7 % en 2023. Leur croissance reste légèrement supérieure à celle du PIB en valeur en 2025 (+2,0 %, dont +0,9 % en volume et +1,1 % de prix).

Les dépenses de fonctionnement ralentissent : +1,4 % (soit +7,8 Md€) après +4,2 % en 2024. Les dépenses de consommations intermédiaires freinent nettement (+0,4 % après +2,8 %), dans un contexte d'inflation en baisse. Les rémunérations ralentissent (+1,9 % après +4,8 %), après deux années dynamiques, en lien notamment avec la stabilité du point d'indice des agents publics en 2025.

Les prestations sociales contribuent à près de 60 % de la hausse de la dépense publique, comme l'année précédente. Moins dynamiques qu'en 2024 (+5,4 %), elles augmentent de 23,6 Md€ en 2025, soit +3,2 %. En effet, dans un contexte de baisse de l'inflation dès 2024, les revalorisations des prestations, indexées sur l'inflation de l'année précédente, sont moins fortes. Les dépenses de retraites, qui constituent le premier poste des prestations sociales, ralentissent ainsi (+3,3 % en 2025 soit +13,2 Md€, après +6,9 % en 2024), du fait notamment de la revalorisation des pensions de base de 2,2 % au 1^{er} janvier 2025. Les dépenses liées à plusieurs minima sociaux et allocations (revenu de solidarité active, prestations familiales, allocation adulte handicapé, etc.) sont peu dynamiques en 2025 comparées à 2024, avec une revalorisation de 1,7 % des prestations sociales et familiales au 1^{er} avril 2025. Les dépenses au titre du chômage sont quasi stables (-0,1 Md€), la dégradation du marché du travail étant compensée par les effets des dernières réformes de l'assurance chômage. En ce qui concerne les remboursements de santé marchande (consultations médicales, médicaments, etc.), ils accélèrent légèrement à +4,6 % (après +4,3 % en 2024, soit +5,5 Md€), tandis que les autres dépenses de santé ralentissent, à l'image des indemnités journalières (+3,9 % soit +0,8 Md€, après +6,8 %) ou des prestations incapacité et invalidité (+3,2 % soit +0,4 Md€, après +5,4 %).

Les dépenses de subventions et autres transferts baissent pour la deuxième année consécutive : -0,6 % en 2025 (soit -1,1 Md€), après -6,2 % en 2024. Les dépenses de soutien aux entreprises et aux ménages décidées pour amortir la hausse des prix de l'énergie entre 2022 et 2024 prennent fin, avec l'arrêt du bouclier tarifaire sur l'électricité (-3,0 Md€) et sur le gaz (-0,5 Md€). Les dépenses en faveur de la formation professionnelle sont en baisse (-1,1 Md€), en particulier en ce qui concerne l'apprentissage. Les aides à l'investissement reculent légèrement (-0,7 Md€). À l'inverse, les subventions à destination des producteurs d'énergie renouvelable sont en forte augmentation (+4,2 Md€), en raison de la baisse du prix de marché de l'électricité. Les transferts en faveur des institutions sans but lucratif au service des ménages ralentissent fortement mais restent en hausse (+0,4 Md€ après +2,0 Md€ en 2024), portés par les collectivités locales alors que les dépenses directes de l'État reculent.

La dépense d'intérêts continue d'augmenter fortement (+11,2 % après +13,9 % en 2024). En hausse de 6,5 Md€, elle s'établit à 2,2 % du PIB. Cette hausse est principalement portée par l'État (+6,8 Md€), en raison de l'accroissement du volume d'emprunt couplé à une hausse du taux d'intérêt moyen.

L'investissement des administrations publiques ralentit encore (+3,2 % après +6,5 % en 2024 et +8,7 % en 2023). Il reste soutenu dans les communes (+7,6 % après +11,5 % en 2024), tandis qu'il ralentit de manière marquée dans les organismes divers d'administration centrale (ODAC) (+1,5 % après +6,0 % en 2024) et recule fortement dans les départements (-12,7 % après -1,4 % en 2024).

Au total, les dépenses des administrations publiques augmentent de 41,4 Md€ en 2025. Hors dépenses d'intérêts, elles sont en hausse de 34,9 Md€.

Dépenses et recettes des administrations publiques

	2024 (en Md€)	2025 (en Md€)	25/24 (%)	25-24 (Md€)
Dépenses de fonctionnement**	541,4	549,2	1,4	7,8
dont conso. intermédiaires**	164,4	165,0	0,4	0,6
dont rémunérations*	363,0	370,0	1,9	7,0
Intérêts**	58,1	64,7	11,2	6,5
Prestations sociales	747,4	771,0	3,2	23,6
Autres transferts et subventions	193,2	192,1	-0,6	-1,1
Acquisition nette d'actifs non financiers	132,6	137,2	3,5	4,6
dont investissement	127,5	131,6	3,2	4,1
Total des dépenses	1 672,7	1 714,1	2,5	41,4
Ventes et autres recettes	127,1	130,4	2,6	3,3
Revenus de la propriété	22,2	23,4	5,5	1,2
Impôts	843,3	882,0	4,6	38,7
dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	365,7	389,9	6,6	24,2
dont impôts sur les produits et la production	456,1	470,4	3,1	14,3
Cotisations sociales effectives	432,4	446,3	3,2	13,9
Impôts et cotisations sociales susceptibles de ne pas être recouvrés	-4,6	-6,7	44,3	-2,0
Autres recettes*	83,2	86,1	3,5	2,9
Total des recettes	1 503,6	1 561,6	3,9	58,0
Besoin de financement	169,1	152,5		

* Y compris cotisations sociales imputées.

** Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) sur les intérêts versés.

Source : Insee, DGFIP, DG Trésor, notification de mars 2026.

Les recettes accélèrent à +3,9 %, après +3,2 %

En 2025, les recettes des administrations publiques accélèrent du fait de la hausse des impôts. Au total, les recettes augmentent de 3,9 % (après +3,2 %), plus rapidement que le PIB en valeur (+2,0 %).

Les impôts (avant déduction des crédits d'impôt) sont dynamiques avec une augmentation de 4,6 % (+38,7 Md€), après +2,1 % en 2024.

Les recettes de TVA progressent très faiblement en 2025, comme en 2024 (+0,5 % soit +1,1 Md€, après +0,7 %), dans le sillage d'une consommation des ménages peu dynamique en 2025.

Les autres impôts sur produits accélèrent et augmentent de 8,8 % (soit +10,3 Md€, après +5,3 % en 2024), portés par les accises sur l'électricité (TICFE, +3,5 Md€) et par le rebond des droits sur les transactions immobilières (+3,0 Md€).

Les impôts sur la main-d'œuvre ralentissent, mais restent dynamiques : +3,3 % (soit +1,9 Md€) après +5,5 %.

Les autres impôts sur la production rebondissent après un repli en 2024 (+1,3 % soit +0,9 Md€, après -1,6 %). La contribution sur la rente infra-marginale de la production d'électricité ne génère plus de recettes au titre de 2025 (-0,7 Md€), mais cette baisse est compensée par des recettes de taxe foncière encore dynamiques, bien qu'en ralentissement (+1,2 Md€).

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine accélèrent fortement : +6,6 % en 2025 (+24,2 Md€) après +2,4 %. L'impôt sur le revenu rebondit (+7,9 % soit +7,6 Md€, après -0,9 % en 2024), le mécanisme d'acompte et de solde du prélèvement à la source amplifiant les évolutions du revenu des ménages. L'impôt sur les sociétés accélère (+3,7 % soit +2,1 Md€, après +1,3 % en 2024). La CSG et la CRDS ralentissent (+2,2 % soit +3,6 Md€, après +3,9 % en 2024), à l'instar de la masse salariale. Trois nouveaux impôts de 2025 contribuent à la dynamique : la contribution exceptionnelle des grandes entreprises (+7,5 Md€), la taxe sur rachats d'actions (+0,5 Md€) et la contribution différentielle sur les hauts revenus des ménages (+0,4 Md€).

Les recettes de cotisations sociales effectives ralentissent légèrement à +3,2 % (+13,9 Md€) après +4,3 % en 2024. Leur évolution est supérieure à celle de la masse salariale, en raison des réformes sur les allègements de cotisations, de la hausse des taux de cotisation employeur de la fonction publique territoriale et hospitalière, ainsi que de la décompression observée sur l'échelle des salaires.

Les revenus de la propriété freinent (+5,5 % soit +1,2 Md€, après +11,5 % en 2024) du fait de la diminution des intérêts sur prêts et autres placements en 2025, malgré la hausse des dividendes. Enfin, les recettes de ventes et de production ralentissent également (+2,6 % soit +3,3 Md€, après +5,6 % en 2024).

Les déficits de l'État et des APUL diminuent, tandis que les ASSO deviennent déficitaires

Le déficit de l'État diminue de 23,0 Md€ en 2025, à 128,1 Md€. Ses recettes sont très dynamiques (+6,7 %) en partie grâce à l'introduction de nouveaux impôts. Bien que contenues, les dépenses accélèrent (+1,2 %) après une année 2024 peu dynamique (+0,5 %) en raison de la baisse des mesures de soutien aux ménages et aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie. Elles sont tirées par les dépenses de prestations sociales (y compris les retraites des agents de l'État) et les dépenses d'intérêts.

Les organismes divers d'administration centrale (ODAC) ont, en 2025, un déficit qui se creuse légèrement à 2,1 Md€.

Le déficit des administrations publiques locales (APUL) se réduit de 2,2 Md€, à 15,6 Md€. Les recettes ont crû au même rythme qu'en 2024 (+2,3 %, soit +7,2 Md€ en 2025). Elles sont soutenues par les prélèvements sur transactions immobilières affectées aux communes et départements qui repartent à la hausse, la reprise du marché immobilier se doublant d'une hausse du taux des droits de mutation à titre onéreux votée par un grand nombre de département. Les dépenses ralentissent (+1,5 % en 2025 soit +5,0 Md€, après +4,7 % en 2024) : les dépenses de consommations intermédiaires reculent dans les communes et les départements ; celles d'investissements diminuent dans les départements et les régions mais augmentent dans les communes.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) se dégrade de 7,9 Md€ en 2025 pour atteindre -6,7 Md€, malgré la situation excédentaire usuelle de la Cades (+15,4 Md€). Les recettes ralentissent (+2,4 % en 2025 après +3,9 %), à l'instar de la masse salariale. Elles sont moins dynamiques que les dépenses (+3,4 % en 2025 soit +26,2 Md€, après +5,5 %) qui affichent une croissance pour partie structurelle avec le vieillissement de la population (affectant les dépenses de retraites et de santé), mais en ralentissement dans un contexte de revalorisations des prestations sociales moins importantes que les années précédentes.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement par sous-secteurs

(en Md€)

	2022	2023	2024	2025
Ensemble	-125,9	-151,9	-169,1	-152,5
État	-148,1	-152,9	-151,1	-128,1
Organismes divers d'administration centrale	14,9	-0,9	-1,4	-2,1
Administrations publiques locales	-1,1	-9,9	-17,8	-15,6
Administrations de sécurité sociale	8,5	11,8	1,1	-6,7

La dette au sens de Maastricht augmente de 154,4 Md€ en 2025 et s'établit à 115,6 % du PIB

La dette des administrations publiques au sens de Maastricht, soit la dette brute consolidée en valeur nominale, augmente de 154,4 Md€ en 2025 pour s'établir à 3 460,5 Md€. Exprimée en pourcentage du PIB, la dette publique augmente à 115,6 %, après 112,6 % fin 2024 et 109,5 % fin 2023. La hausse de l'endettement s'accompagne d'une diminution de la trésorerie (-19,9 Md€). Ainsi, la dette publique nette s'accroît davantage que la dette brute, de 177,8 Md€, et s'établit à 108,4 % du PIB, après 104,5 % en 2024.

L'augmentation de la dette publique en 2025 résulte essentiellement de la hausse de la dette de l'État (+136,2 Md€), qui s'endette via des titres de court et de long termes (+135,5 Md€).

La contribution des APUL à la dette publique augmente également (+13,2 Md€), sous la forme de titres de créances négociables de long terme (+3,0 Md€) et d'emprunts de long terme (+10,2 Md€). L'augmentation de la dette des APUL est principalement portée par les communes (+4,9 Md€), les départements (+2,1 Md€), les régions (+2,4 Md€) et par Île-de-France Mobilités (+1,8 Md€). Le reste de l'augmentation est porté par les syndicats de collectivités locales et les autres organismes divers d'administration locale.

La contribution des ASSO augmente également (+5,7 Md€). La Cades se désendette structurellement (-14,6 Md€), tandis que la dette de l'Urssaf Caisse Nationale (ex-ACOSS) augmente (+18,1 Md€). Au total, l'encours de dette en titres de créances négociables augmente de 6,5 Md€ et celui des crédits diminue de 0,9 Md€.

En revanche, la dette des ODAC baisse (-0,6 Md€), notamment parce que SNCF Réseau réduit sa dette (-1,4 Md€), tout comme la Caisse Nationale des Autoroutes (-0,9 Md€), tandis que France Compétences augmente sa dette de 0,7 Md€. Au total, les titres de long terme diminuent de 1,5 Md€ tandis que les crédits augmentent de 0,9 Md€.

La dette publique (Maastricht) et la dette nette

(en Md€)

	Dette publique		Dette nette	
	2024	2025	2024	2025
Ensemble	3 306,1	3 460,5	3 067,8	3 245,5
État	2 686,5	2 822,7	2 575,1	2 727,3
Organismes divers d'administration centrale	69,6	69,0	36,8	37,4
Administrations publiques locales	262,6	275,7	248,9	261,4
Administrations de sécurité sociale	287,4	293,1	206,9	219,5

Source : Insee, DGFiP, DG Trésor, notification de mars 2026.

Pour en savoir plus

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475